

**AUX CITOYENNES ET
CITOYENS DE LIDDES**

CONVOCATION

à l'assemblée primaire extraordinaire le :

Mardi 13 octobre 2026 à 20h00

à la salle communale

Ordre du jour:

1. Ouverture de l'assemblée / nomination des scrutateurs
2. Présentation de la société Forces Motrices des 2 Dranses (FM2D) SA
3. Décision :

1) Acceptez-vous, sous la forme d'une décision globale, les trois propositions suivantes :

- la création de la société Forces Motrices des 2 Dranses (FM2D) SA ;
- l'apport au 19 janvier 2027 de l'ouvrage hydroélectrique à ce jour propriété de la Compagnie des Forces Motrices d'Orsières (FMO) SA à la nouvelle société concessionnaire FM2D à fonder ;
- le principe d'attribuer dans le futur les concessions actuellement au bénéfice de la Compagnie des Forces Motrices d'Orsières (FMO) SA à la nouvelle société fondée Forces Motrices des 2 Dranses (FM2D) SA ?

4. Divers

Les documents officiels relatifs à ces décisions, ainsi qu'une note explicative, sont mis à disposition au bureau communal et sur le site www.liddes.ch >publications.

Liddes, le 23 septembre 2026

L'Administration communale